

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	26
Date de la convocation :	6 juin 2025
Date d'affichage :	6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (19h10), LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h11), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOURDON Yves, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, TOUDIC Marie-Evelyne

Procurations : BOURDON Yves à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, TOUDIC Marie-Evelyne à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

N°2025/53

Finances locales

Adhésion à l'association « Les Vitrines d'Armor et d'Argoat »

Budget annexe « Armoripark »

Afin de soutenir la relance économique et les commerces locaux suite à la crise de la Covid-19, dans le cadre de sa compétence de développement économique, Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé d'accompagner l'association « Les Vitrines de l'Armor et de l'Argoat » dans le lancement du dispositif de chèques-cadeaux locaux à destination, en premier lieu, des commerçants et des entreprises du territoire.

Ce dispositif vise à soutenir le tissu commercial de proximité, en encourageant l'achat local.

Ainsi, depuis sa création en 2020, l'association ne cesse de se développer et les chèques cadeaux, valables 18 mois, peuvent être dépensés, aujourd'hui dans plus de 220 commerces

présents sur les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération et de Leff Armor Communauté.

Au regard de ces éléments, l'adhésion à cette association pour le parc de loisirs « Armoripark » apparaît pertinent.

Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

DÉCIDE d'adhérer à l'association « Les Vitrines de l'Armor et de l'Argoat », dont le siège social est fixé à Guingamp ;

DÉCIDE de régler le montant de l'adhésion fixé à 20€ ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la charte d'engagement et d'utilisation des chèques-cadeaux, telle qu'annexée à la présente délibération et tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Pauline BENECH

